

Nombre de membres

n° 25 31

En exercice : 11

Présents : 9

Procuration : 0

Ayant pris part au vote : 9

VILLE DE LANNEMEZAN
CAISSE DES ECOLES



DELIBERATION

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi 6 novembre 2025 à 19 heures, les membres du Comité de Gestion se sont réunis dans une salle de l'école du Guérissa, à Lannemezan, sous la présidence de Robert MONZANI, Président Délégué,

Présents : Bernard PLANO, Président ; Robert MONZANI, Vice-Président ; Carine VIDAL, Maire-Adjointe ; Jean-Marie DA BENTA, Maire-Adjoint ; Pascal AUDIC, conseiller municipal ; Isabelle KRAKOWIAK, représentante du préfet ; Armelle ASTRUC, Directrice du groupe scolaire du Guérissa ; Adeline RADO, représentante des parents d'élèves du groupe scolaire du Guérissa ; Alexandre BONNET, représentant des parents d'élèves du groupe scolaire de Las Moulías

Absents excusés : Emmanuelle RIQUELME, représentante des parents d'élèves du groupe scolaire des Bourtoulets ; Joël MANO, Conseiller municipal ;

OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR - BUDGET CAISSE DES ECOLES

Madame La Trésorière de LANNEMEZAN a transmis des éléments de demandes d'admissions en non-valeur pour le budget de la Caisse des Ecoles sur des titres non recouvrés.

A la vue du document, monsieur le Président Délégué propose d'admettre en non-valeur les titres de recettes repris dans les états de demande d'admission pour un montant de **3127.01 €**

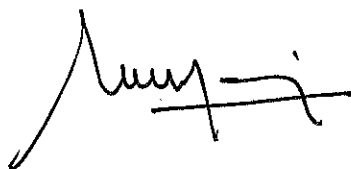
LE COMITE DE GESTION,

Le Président Délégué, entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

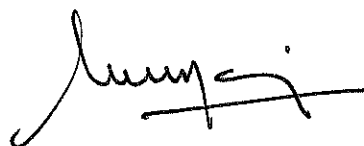
DECIDE

D'autoriser Monsieur le Président Délégué, à admettre en non-valeur les titres de recettes repris dans les états de demande d'admission pour un montant de **3127.01 €** pour le budget de la Caisse des Ecoles.

Le président délégué
Robert MONZANI



Le président
Bernard PLANO
Pour le président et par délégation
Le président délégué
Robert MONZANI



Certifié,
Transmis le : 7 novembre 2025
Affiché le : le 7 novembre 2025

